



COMMUNE DE VILLERS-LA-CHEVRE

Orientation d'aménagement et de programmation

Secteur de la Chaviotte



1. MIXITE FONCTIONNELLE ET SOCIALE

Surface : 1.67 ha

Densité SCoT attendue : 15 log/ha

Nombre minimal de logements attendus : 25 logements

Vocation de la zone et forme urbaine : Zone à vocation résidentielle : habitat individuel, jumelé ou groupé et/ou habitat intermédiaire (ou collectif).

2. DESSERTE PAR LES VOIES ET RESEAUX ET STATIONNEMENT

La desserte du site est assurée depuis la rue des Ecoles. Un accès en sens unique est prévu par la rue des Jardins. Du stationnement est proposé à l'extrémité Sud. Une liaison avec la RD est aménagée. Le carrefour sera à étudier et à sécuriser. La création d'impasse au coeur du lotissement est autorisée. Un emplacement sera réservé pour une éventuelle future liaison automobile vers l'Est.

Une liaison piétonne est raccordée au chemin existant, elle pourra être reliée au chemin prévu vers le verger conservatoire.

3. QUALITE ENVIRONNEMENTALE ET PREVENTION DES RISQUES

Gestion des eaux pluviales à étudier :

Selon la nature du sol et dans le respect des arrêtés de protection de captage.

4. QUALITE DE L'INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGERE

Forme urbaine et volumétrie :

"Silhouettes de maisons" de type R+1 maximum.

Les clôtures en frange urbaine devront être doublées d'une haie vive.

Une orientation bioclimatique des constructions sera recherchée.

Espace public :

Point de collecte des déchets.

5. TRANSPORT EN COMMUN

Arret de bus scolaire situé rue des Ecoles.

